



Adami

LE B.A. BA DE L'IA

SPÉCIAL RÉSEAUX SOCIAUX

LE GUIDE D'ACTION DES
ARTISTES-INTERPRÈTES

AVERTISSEMENT

À LIRE AVANT D'UTILISER **CE GUIDE**

Ce guide est fourni à titre purement indicatif et pédagogique. Il ne constitue ni un avis, ni une consultation juridique et n'a pas vocation à être exhaustif.

Le droit applicable étant susceptible d'évoluer, son contenu peut être modifié à tout moment par l'Adami, sans que son actualisation soit une obligation pour l'Adami.

Il est vivement recommandé de solliciter l'avis d'un avocat. Toute procédure contentieuse est susceptible d'entraîner des coûts souvent difficiles à estimer à l'avance, et son issue dépend des circonstances propres à chaque situation.

L'Adami ne saurait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du présent guide ni des conséquences d'une procédure fondée sur les informations qu'il contient.



SOMMAIRE

Cliquez sur la partie qui vous intéresse

INTRODUCTION	4
PARTIE 01 Pour commencer	6
Les étapes	7
Figurer la preuve	8
Ce qu'il faut faire	9
PARTIE 02 Ce que les plateformes vous proposent	10
Les textes à indiquer	13
Le formulaire Youtube	14
Le formulaire Instagram	16
Le formulaire TikTok	18
Message privé	19
Sur votre compte	21
PARTIE 03 Les recours juridiques à votre disposition	22
Cas n°1 - La mise en demeure de l'auteur	25
Cas n°2 - Quand l'auteur est anonyme	27
CONCLUSION	30
ANNEXES	32



POURQUOI CE GUIDE ?

75%

des artistes-interprètes expriment une forte inquiétude face à l'IA, notamment par crainte de voir leur travail exercé par des « clones ».

L'IA transforme profondément les façons de créer et de travailler. Une révolution porteuse d'opportunités, mais qui soulève aussi des menaces pour vos droits :

-  1 La captation de votre prestation (image et/ou son).
-  2 La diffusion ou le partage d'un enregistrement de votre prestation, hors fonctions natives de repost des plateformes.
-  3 Le montage ou la modification d'un enregistrement de votre prestation.
-  4 L'utilisation dissociée du son et de l'image d'un enregistrement audiovisuel.
-  5 Les hypertrucages (deepfakes), notamment quand votre voix est clonée puis utilisée sans reprendre votre prestation.



CE QUE CE GUIDE FAIT, ET NE FAIT PAS

Ce qu'il vous donne

- Les règles applicables en France et en Europe.
- Les outils des plateformes pour demander le retrait d'un contenu.
- Les démarches précontentieuses et contentieuses possibles.

Ce qu'il ne vous donne pas

- L'avis d'un avocat, vivement recommandé avant toute action contentieuse.
- Une analyse au cas par cas : les actions en justice peuvent être coûteuses et leur issue est incertain





PARTIE 01

POUR COMMENCER

● DÉFENDRE VOS DROITS

LES ÉTAPES

01

Étape 1

Figurer la preuve



02

Étape 2

Utiliser les moyens que les plateformes mettent à votre disposition



03

Étape 3

Utiliser les voies de droit



01 **Figer la preuve**

Avant toute démarche, sécurisez les preuves !
Les contenus sur les réseaux sociaux
s'effacent en un clic.

Règle d'or

Ne vous contentez pas de simples captures
d'écran : elles ont une valeur juridique faible.



01 Figer la preuve

CE QU'IL FAUT FAIRE

Solution recommandée

Pour que la preuve soit incontestable au tribunal, faites réaliser un constat d'huissier sur internet. Donnez-lui des instructions claires sur le constat à opérer (nombre de contenus visés, indication de la date de publication, nom de la personne à l'origine de la publication...)

Solution alternative

A défaut, utilisez des applications de capture permettant d'horodater vos preuves telles que Timestamp Camera ou Horodaty étant précisé que la fiabilité de ces outils n'est pas garantie et qu'ils n'ont pas la même valeur probante qu'un constat de commissaire de justice.





PARTIE 02

CE QUE LES PLATEFORMES
VOUS PROPOSENT



Utilisez les outils des plateformes

Le règlement européen sur les services numériques (DSA) oblige les plateformes à agir dès réception d'une notification valide. Sinon, elles engagent leur propre responsabilité. **C'est ce qui donne du poids à votre signalement.**

TROIS LEVIERS, À ACTIVER EN MÊME TEMPS



Signaler à la plateforme

Le formulaire de contenu illicite, levier le plus efficace. Une demande par URL.



Écrire à l'auteur

Demander le retrait par message privé, dans un délai fixé, en gardant une trace.



Épingler une publication

Informez votre communauté et démontrez que vous avez réagi vite, en restant factuel.





Utilisez les outils des plateformes

PRÉPARATION

Avant d'ouvrir le formulaire réunissez ces cinq éléments. Vous en aurez besoin sur les trois plateformes (YouTube / Instagram / TikTok)

- L'**URL exacte** de chaque contenu visé.
- Le **code temporel** auquel vous êtes identifiable.
- La **date de publication**.
- Le **nom du compte** à l'origine de la publication.
- Vos **preuves horodatées**.



02

Utilisez les outils des plateformes

LES TEXTES À INDIQUER DANS VOTRE SIGNALEMENT

La liste est identique sur YouTube, Instagram et TikTok. Copiez-collez la telle quelle.

CHAMP « LOI CONCERNÉE »

- Article L. 335-2, Code de la propriété intellectuelle
- Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, notamment son article 6
- Article 9, Code civil français
- Article 226-8 alinéa 1, Code pénal français
- Règlement UE 2024/1689 du 13 juin 2024 (IA Act), notamment son article 50.4.



02 Utilisez les outils des plateformes

LE FORMULAIRE YOUTUBE



Réclamation d'ordre juridique
support.google.com/youtube

- 01** **Pays du litige**
Sélectionnez la France.
- 02** **Type de problème**
Sélectionnez « autre ».
- 03** **Adresse mail de contact**
Renseignez votre adresse et indiquez que vous agissez en votre nom propre.
- 04** **Détail de la réclamation**
Indiquez le nombre d'URL concernées.



02 Utilisez les outils des plateformes

LE FORMULAIRE YOUTUBE



Réclamation d'ordre juridique
support.google.com/youtube

05

Précisez

Indiquez si vous signalez une chaîne ou une vidéo, ainsi que l'URL associée.

06

Lois spécifiques visées

Reportez la liste des cinq textes mentionnés p.13.

07

Explication du signalement

Reportez la mention ci-dessous.

CHAMP « EXPLICATION DU SIGNALEMENT »

« Je suis l'artiste identifiable à "CODE TEMPOREL, ex. 0:20" et je n'ai pas consenti à l'utilisation de ma prestation, de ma voix ou de mon image, si IA : qui ont été modifiés par IA , ce qui constitue une atteinte à mes droits. »

08

Confirmez

Acceptez la déclaration de bonne foi, signez de votre nom, envoyez.



02 Utilisez les outils des plateformes

LE FORMULAIRE **INSTAGRAM**

Réclamation d'ordre juridique
support.instagram.com

- 01** **Pays du litige**
Sélectionnez la France.
- 02** **Problème juridique**
« Selon moi, le contenu est en infraction avec une loi qui n'est pas mentionnée ci-dessus »
- 03** **Dispositions du droit français**
Sélectionnez « Autre chose ».
- 04** **Textes de loi visés**
Reportez la liste des cinq textes mentionnés p.13.
- 05** **Explication du signalement**
Reportez la mention ci-après.





Utilisez les outils des plateformes

LE FORMULAIRE **INSTAGRAM**



Réclamation d'ordre juridique

support.instagram.com

CHAMP « EXPLICATION DU SIGNALEMENT »

« Je suis l'artiste identifiable dans cette photo, vidéo, publication, story et je n'ai pas consenti à l'utilisation de ma prestation, ma voix ou mon image dans le cadre de ce contenu si IA : lequel est manifestement généré en utilisant une IA générative.

Cette utilisation constitue une contrefaçon au sens du CPI, une atteinte à ma vie privée et l'infraction réprimée par l'art. 226-8 al. 1 du Code pénal si IA : et un manquement à l'obligation de transparence prévue par l'IA Act . Je sollicite donc le retrait de cette photo, vidéo, publication, story.

Depuis l'application

1. Accédez au contenu concerné (photo, vidéo, publication, story)
2. Appuyez sur les trois points (...) ou sur l'icône d'options
3. Sélectionnez « Signaler »
4. Choisissez l'option « Signaler comme illégal »
5. Suivez les étapes à l'écran pour indiquer le pays concerné et soumettre votre signalement



02 Utilisez les outils des plateformes

LE SIGNALEMENT **TIKTOK**

Depuis un ordinateur, connecté à votre compte

- 01 Ouvrez le formulaire**
Cliquez sur les trois points en haut à droite de la vidéo, puis sur « signaler ».
- 02 Loi concernée**
Reportez la liste des cinq textes mentionnés en annexe p.13.
- 03 Sélectionnez**
« Signaler du contenu illégal », puis « autre contenu illégal ».
- 04 Explication du signalement**
Reportez la mention ci-dessous.

CHAMP « EXPLICATION DU SIGNALEMENT »

Je n'ai pas consenti à l'utilisation de ma prestation, ma voix, mon image dans cette vidéo. Cette reprise sans mon autorisation si IA : manifestement générée en utilisant une IA générative constitue une contrefaçon au sens du CPI, un traitement illicite de mes données personnelles, une atteinte à ma vie privée, l'infraction réprimée par l'art. 226-8 al. 1 du Code pénal SI IA : et un manquement à l'obligation de transparence prévue par l'IA Act . Je sollicite donc le retrait de cette vidéo. »



02

Utilisez les outils des plateformes

A FAIRE EN PARALLÈLE :

LE MESSAGE PRIVÉ 

ÉCRIRE À L'AUTEUR DE LA PUBLICATION

Trois éléments doivent figurer dans votre message :

- Une demande expresse de retrait
- Un délai raisonnable, par exemple 10 jours
- La mention qu'à défaut, vous vous réservez le droit d'exercer les recours juridiques appropriés.



Conservez une copie de votre message et de toute réponse. C'est la première pièce de votre dossier.



02

Utilisez les outils des plateformes

MESSAGE PRIVÉ 

UNE TRAME DE MESSAGE

À ADAPTER

Bonjour, Je suis l'artiste-interprète identifiable dans le contenu que vous avez publié le **DATE** à l'adresse **URL** . Je n'ai pas consenti à l'utilisation de **MA PRESTATION / MA VOIX / MON IMAGE** dans ce contenu. Je vous demande de bien vouloir le retirer dans un délai de **10 JOURS** à compter de la réception de ce message. À défaut, je me réserve le droit d'exercer les recours juridiques appropriés à la défense de mes droits



02

Utilisez les outils des plateformes

A FAIRE EN PARALLÈLE :
SUR VOTRE **COMPTE**

ÉPINGLER UNE PUBLICATION



Ce que vous publiez

Un message indiquant que le contenu est utilisé sans votre autorisation, épinglé pendant toute la durée de la procédure.



Pourquoi c'est utile

Cela informe votre communauté et constitue un élément supplémentaire démontrant que vous avez réagi rapidement.



La limite

Restez factuel pour éviter toute accusation diffamatoire. Décrivez les faits, pas les intentions de l'auteur.





PARTIE 03

DÉFENDRE VOS DROITS

03 Les recours juridiques

En complément des outils des plateformes, vous pouvez agir avant un procès (mise en demeure) ou pendant celui-ci (assignation). Vos recours diffèrent selon que vous connaissez ou non l'identité de l'auteur.



03 Les recours juridiques

DEUX SCÉNARIOS

CAS N°1

L'identité de l'auteur est connue

Vous connaissez le nom réel de la personne ou de l'entité derrière le compte, et vous disposez d'une adresse ou d'un e-mail. Vous pouvez engager des procédures directes à son encontre.

CAS N°2

L'auteur est inconnu ou sous pseudonyme

Le pseudonymat sur internet n'est pas une fatalité. Mais l'obtention des données d'identification passe le plus souvent par le juge.

Dans les deux cas, vous pouvez déposer plainte auprès des services de police, contre X ou nominativement. Ces actions entraînent un coût difficilement estimable à l'avance et leur succès n'est pas garanti



03 Les recours juridiques

CAS N°1

LA MISE EN DEMEURE DE L'AUTEUR

Si le contenu n'a pas été retiré après votre signalement, adressez à la plateforme une notification de contenu illicite au titre du DSA (règlement sur les services numériques).

L'objectif reste d'obtenir le retrait par la voie amiable, avant d'envisager une action en justice.



03 Les recours juridiques

CAS N°1

LA MISE EN DEMEURE DE L'AUTEUR

ASSIGNER L'AUTEUR

→ Si la mise en demeure reste sans réponse et que vous disposez d'une adresse postale, l'assignation permet de demander au juge :

Des dommages et intérêts

Calculés sur les bénéfices réalisés par l'auteur, votre manque à gagner et votre préjudice moral.

La cessation de la diffusion

En référé, sous astreinte financière, par exemple 500 € par jour de retard.

Des mesures de preuve

Communication ou saisie d'éléments établissant l'origine des contenus ou les outils utilisés.

- **L'avocat est obligatoire.** Il vous conseillera sur la stratégie la plus adaptée à votre situation



03 Les recours juridiques

CAS N°2

QUAND L'AUTEUR EST ANONYME

→ ÉTAPE 1

Mettre en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.

- L'auteur, si une adresse e-mail générique figure sur le compte.
- Et / ou la plateforme, pour obtenir le retrait du contenu et la communication des données d'identification de l'auteur

Une procédure judiciaire est le plus souvent nécessaire.

→ ÉTAPE 2

Assigner

- La plateforme d'abord, pour demander au juge le retrait et les informations permettant d'identifier l'auteur.
- Puis l'auteur, si vous obtenez ces données (voir cas n°1).

L'accompagnement d'un avocat est nécessaire.



03 Les recours juridiques

CAS N°2

QUAND L'AUTEUR EST ANONYME

SAISIR LA CNIL

En tout état de cause, vous pouvez saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

→ Votre voix est une donnée à caractère personnel. Son traitement sans base légale valable, en particulier sans consentement, peut constituer un manquement au RGPD que la CNIL est compétente pour instruire.



03 Les recours juridiques

SAISIR LA CNIL

QUAND

Votre voix est clonée ou manipulée

- Un contenu est créé par clonage de votre voix
- Des extraits de votre prestation sont modifiés pour produire un nouveau contenu.

CE QU'ELLE PEUT FAIRE

Enquêter et sanctionner

- Enquêter sur la collecte et la réutilisation de votre voix
- Interroger l'auteur, la plateforme et l'éditeur de l'outil d'IA
- Prononcer des mesures correctrices et des sanctions financières.

COMMENT

En ligne sur cnil.fr

- Précisez la nature de l'atteinte, vos preuves (liens, captures, dates), l'identité de l'auteur ou de la plateforme si elle est connue, et les démarches déjà entreprises.

RÉCAPITULATIF



JOUR J

Figurer la preuve

Constat d'huissier ou à défaut capture horodatée.



IMMÉDIAT

Signaler

Formulaire web, une demande par URL, avec les textes et la trame.



EN PARALLÈLE

Signaler

Message privé demandant le retrait sous 10 jours, publication factuelle épinglée.



+ 10 JOURS

Mettre en demeure

E-mail puis LRAR, et notification DSA (règlement sur les services numériques) si le contenu est toujours en ligne.



ENSUITE

Voies de droit

Assignation avec un avocat, dépôt de plainte, saisine de la CNIL.





UN DOUTE ?

PARLEZ-EN AVANT D'AGIR

Le Conseil aux artistes de l'Adami peut vous orienter avant toute démarche, notamment pour éviter la perte des preuves à recueillir.



01 44 63 10 00

Choix 1 · lun. au ven., 9h-13h et 14h-17h30



www.adami.fr



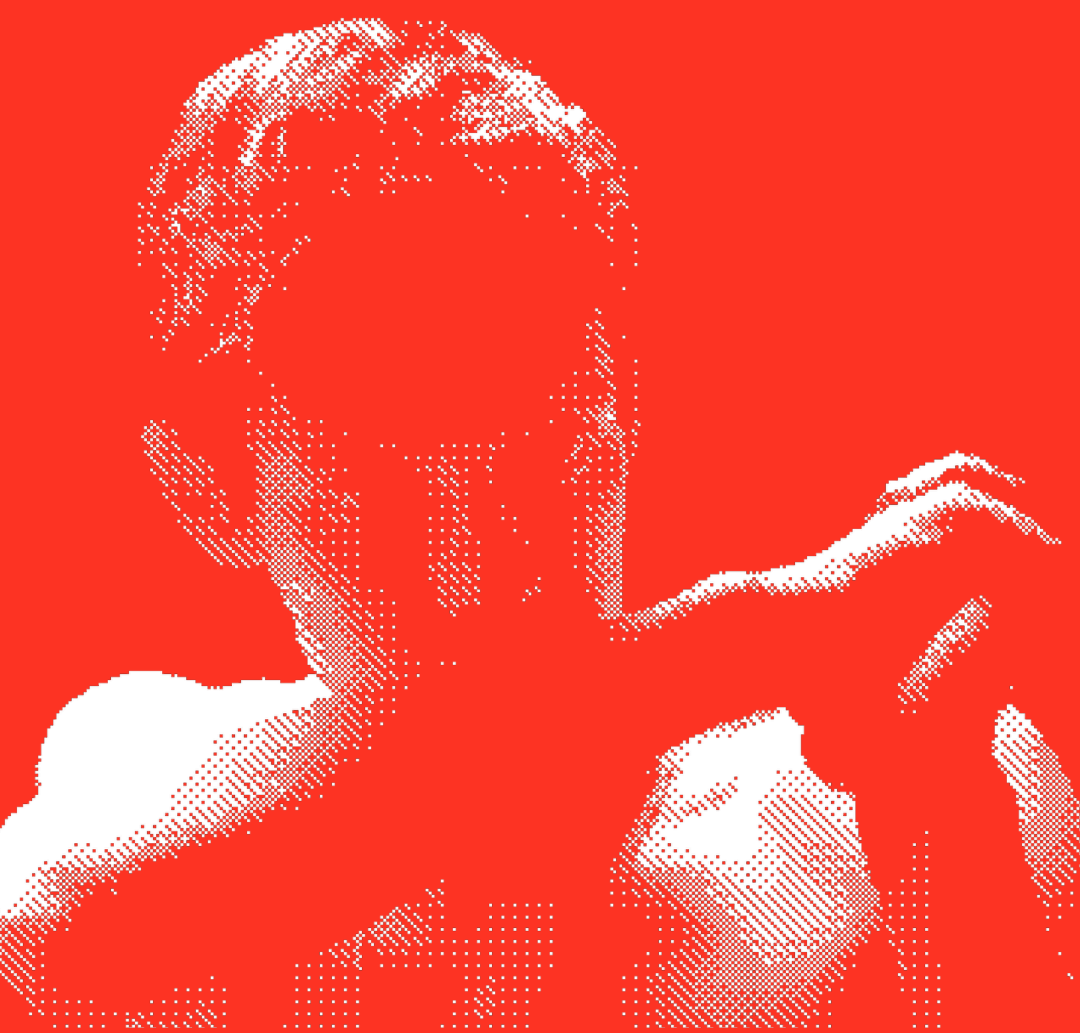
[@artistesadami](https://www.instagram.com/artistesadami)



[Adami](https://www.linkedin.com/company/adami)

14 rue Ballu 75009 PARIS





ANNEXES

CADRE LÉGAL

6 LEVIERS JURIDIQUES À MOBILISER

Selon la manière dont votre prestation est réutilisée, vous pouvez en mobiliser un seul ou plusieurs à la fois

01 **Les droits voisins du droit d'auteur**
(Article L. 212-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle)

02 **Le règlement IA**
(art. 50.4)

03 **La protection de la vie privée**
(Art. 9 du Code civil)

04 **Le RGPD**

05 **Le code pénal**
(Art. 226-8 alinéa 1)

06 **Les conditions générales
d'utilisation des plateformes**



LEVIER 01

LES DROITS VOISINS DU DROIT D'AUTEUR

Article L. 212-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle

La fixation (1), la reproduction, la diffusion (2) ou la modification ((3) et (4)) de votre prestation dans un contenu (vidéo, piste audio, Reel) sans votre accord écrit constitue une violation de vos droits de propriété intellectuelle et donc une contrefaçon (Article L. 335-4 du Code de la propriété intellectuelle).

La condition à retenir :



Votre prestation doit demeurer identifiable, c'est-à-dire que le public doit pouvoir reconnaître votre prestation malgré les éventuelles modifications.



LEVIER 02

LE RÈGLEMENT IA

Règlement (UE) 2024/1689 du 13 juin 2024, art. 50.4 ¹

Il impose que les hypertrucages soient clairement signalés comme ayant été générés ou modifiés par une IA.

Un utilisateur qui modifie ou utilise votre prestation à l'aide d'une IA sans le notifier enfreint ce règlement.



Pour s'y conformer, Instagram et YouTube ont mis en place un **étiquetage IA obligatoire** sur les contenus générés ou modifiés par IA

¹ Règlement (UE) 2024/1689 du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle



LEVIER 03

LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Article 9 du Code civil²

L'article 9 protège aussi certains attributs de la personnalité, dont la voix et l'image.

Vous pouvez l'invoquer indépendamment des droits voisins, et la seule constatation d'une atteinte ouvre droit à réparation.

² Protection réaffirmée par la jurisprudence récente, qui consacre expressément la voix comme un attribut de la personnalité au même titre que l'image (CA Paris, pôle 5 ch. 2, 17 oct. 2025, n° 23-11112 ; Cass. 1re civ., 24 juin 2026, n° 25-20.483)

LEVIER 04

LE RGPD

Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016³

Lorsqu'elle est identifiable, votre voix est une donnée
personnelle.

La reprendre pour la diffuser sur les réseaux sociaux constitue
donc un traitement de données à caractère personnel

³ Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données



LEVIER 05

LE CODE PÉNAL

Article 226-8 alinéa 1

Publier un montage réalisé avec les paroles ou l'image d'une personne sans son consentement est une infraction, dès lors qu'il n'apparaît pas clairement qu'il s'agit d'un montage.



Cet article s'applique également aux contenus générés par IA.

LEVIER 06

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES PLATEFORMES

YouTube, TikTok et Instagram appliquent des standards juridiques internationaux harmonisés pour protéger les artistes, indépendamment de leur pays d'origine.



Elles mettent à disposition des formulaires de signalement permettant de demander le retrait de contenus illicites. C'est l'objet de la partie 3 de ce guide.



QUEL LEVIER POUR QUELLE SITUATION ?

VOTRE SITUATION	DROIT VOISIN	RÈGLEMENT IA	VIE PRIVÉE	RGPD	CODE PÉNAL	CGU DES PLATEFORMES
1-Captation de votre prestation	●	—	●	●	—	●
2-Diffusion ou partage	●	—	●	●	—	●
3-Montage ou modification	●	—	●	●	●	●
4-Son et image dissociés	●	—	●	●	—	●
5-Hypertrucage, voix clonée	●	●	●	●	●	●

Tableau indicatif. Plusieurs leviers juridiques peuvent être invoqués pour une même publication, et c'est souvent préférable. Les droits voisins supposent une prestation identifiable ; le RGPD, une voix ou une image identifiables.



● PRÉVENIR L'ATTEINTE À VOS DROITS

Pour rappel, l'Adami a exercé, au nom des artistes-interprètes qu'elle représente, le droit d'opposition prévu aux articles L211-3 8° et L. 122-5-3 du Code de la propriété intellectuelle. Par conséquent, l'utilisation de leurs prestations dans le cadre d'opérations de fouille de textes et de données, en ce compris à des fins d'entraînement de modèles d'IA, doit faire l'objet d'une autorisation préalable, expresse et écrite de la part des artistes concernés.

En pratique : insérez dans vos contrats une clause prévoyant que vos prestations ne peuvent être reproduites, modifiées ou utilisées au moyen d'un système d'IA sans votre autorisation écrite préalable.

Exemples de clauses : livret IA de l'Adami

Deux exemples de clauses sont reproduits dans les pages suivantes.



• EXEMPLE DE CLAUSE 01

L'Adami a travaillé avec les syndicats d'artistes-interprètes à une clause qu'elle encourage à intégrer dans vos contrats :

“

Conformément aux articles L122-5-3 et L211-3 alinéa 8 du Code de la propriété intellectuelle, l'artiste-interprète s'oppose à ce que sa prestation soit exploitée en vue de fouilles de textes et de données menées par toute personne, quelle que soit la finalité de la fouille. Par ailleurs, (le producteur) s'engage à mettre en place tout dispositif de nature technique et contractuel pour garantir le respect de l'opposition prévue ci-avant, en prenant toutes les mesures utiles pour signaler cette opposition de manière appropriée, notamment par des procédés lisibles par machine pour les contenus mis à la disposition du public en ligne. ”

À quoi elle sert : formaliser votre opposition (opt-out) et imposer au producteur de la rendre techniquement effective quand les contenus sont mis en ligne.



• EXEMPLE DE CLAUSE 02

Clause IA jeu vidéo: L'artiste-interprète n'autorise pas l'utilisation de sa voix et/ou (de) sa prestation vocale enregistrée (...), notamment dans les cas énumérés ci-après :

1. Pour une utilisation dans ou en relation avec des technologies telles que l'intelligence artificielle («technologies d'IA »), y compris en tant que données d'entraînement des modèles d'IA.
2. Dans le but de générer tout matériel imitant, recréant ou reproduisant la voix et/ou l'interprétation de l'artiste-interprète, en tout ou en partie, par le biais, à titre d'exemple, de l'utilisation de technologies d'IA, y compris, sans limitation, pour créer :
 - Une réplique numérique ou clone
 - Une voix synthétique
 - Une imitation
 - Ou toute autre version reconnaissable ou non reconnaissable de la voix et/ou l'interprétation de l'artiste-interprète. “

